

Pratiquer l'agriculture paysanne dans un cadre collectif et coopératif

Public cible

porteur-euses de projet et paysan·nes en réflexion sur un projet collectif

Objectifs

Vous souhaitez découvrir et comprendre les étapes clés d'une installation en collectif ? Explorer et questionner les dimensions technique, économique, juridique et humaine d'une ferme coopérative ? Une journée de formation pour découvrir l'organisation d'une ferme collective et appréhender différents outils que vous pourrez vous approprier et adopter à votre projet.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Contexte et histoire de l'installation collective à la ferme de Belêtre

Présentation des outils d'organisation, de planification, de prise de décision et de régulation au service du collectif

Visite de la ferme et présentation des différents ateliers : maraîchage, céréales, meunerie, boulangerie, ferme pédagogique

Focus sur le statut de SCOP : pourquoi, comment, intérêts et limites

Modalité d'enseignement

présentiel

Références qualités

qualicert,qualiopi

Dates, lieux et intervenants

27 oct 2022

09:00 - 17:00

Belêtre

37310 dolus-le-sec

Mathieu Lersteau, paysan-boulangier-maraîcher, co-fondateur et co-gérant de la Coopérative paysanne de Belêtre.

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR 37

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 26/09/2022

Tarifs

Non agricole 70€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Valentine DEPREZ

valentine.deprez@adear37.org

ADEAR 37

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %

apporter son repas



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription